

Paris, le 14 septembre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Etats généraux de l'alimentation

### Six propositions pour renforcer notre présence à l'international

---

En complément de son plan d'actions opérationnel sur la réforme des relations commerciales, Coop de France propose plusieurs mesures pragmatiques et immédiates afin que la filière alimentaire française, notamment coopérative, puisse répondre à la demande de marchés internationaux en croissance et créateurs de valeur.

**Compétitivité, ouverture de marchés et marketing unifié structurent les propositions portées par Coop de France.**

**Renforcer la compétitivité des entreprises françaises :** 3 mesures à court terme sont attendues, notamment dans le cadre de la Loi de Finances 2018 :

- Soutien à l'innovation et à la modernisation des entreprises agricoles et agroalimentaires pour aligner la France sur ses concurrents européens.
- Élargissement des conditions d'attribution du Crédit d'Impôt Export, y compris aux entreprises-coopératives qui, à date, en sont exclues.
- Fin de la sur-transposition, en France, des normes européennes : sur un marché unique, les normes doivent être uniques.

**Développer l'accès des entreprises françaises aux marchés internationaux :** 3 mesures sont à prendre avant la fin 2017 :

- Création d'une cellule publique « Ouverture des marchés » alimentée par les experts et le réseau de diplomatie économique de la France dans le monde (informations économiques, juridiques, douanières) .
- Création d'un « Parcours Export spécial TPE/PME » pour les accompagner de manière individuelle en coordonnant les actions des différentes agences de l'Etat impliquées (BPI, Business France, DGAL, Douanes, Ambassades, Régions,...).
- Développement d'une marque ombrelle commune « France », accompagnée d'offres packagées de services et de biens complémentaires incluant par exemple des actions de coopération et d'assistance technique.



**Pour Michel PRUGUE, Président de Coop de France :**

**« Alors que nos produits alimentaires sont attendus, que leur qualité gustative, sanitaire et même culturelle est reconnue dans le monde entier, soyons offensifs sur notre déploiement international ! Avec nos savoir-faire et notre modèle coopératif, nous pouvons aussi proposer des partenariats économiques durables à de nombreux pays. »**

**Contact presse :**

CICOMMUNICATION  
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP  
Tel. 01 47 23 90 48  
[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)  
[www.cicommunication.com](http://www.cicommunication.com)

**Coop de France en bref :**

*Président : Michel Prugue*

*Délégué Général : Pascal Viné*

*Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.*

*La Coopération agricole en chiffres :*

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$  des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 91 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

